



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DOUDOU – Constitution de société

Référence : L020575

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 28 juillet 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 18/07/2023, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « DOUDOU », au capital de 1.000 € dont le siège social est fixé 54 rue de l'Amiral de Guichen – 35300 FOUGERES. Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la mise à disposition et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles (bâties ou non bâties) ou de droits immobiliers, dont elle deviendrait propriétaire quel que soit le mode d'acquisition ou dont elle aurait la jouissance de quelque manière que ce soit. Cogérant : M. Frédéric DAGORN et Mme Maryse DAGORN demeurant ensemble 54 rue de l'Amiral de Guichen – 35300 FOUGERES. Clauses d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées même entre associés qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire. Immatriculation au RCS de RENNES Pour avis, le représentant légal

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
